## LOCALISATION DE L'INTERVENTION

- 4<sup>e</sup> Avenue entre la 25e Rue et la rue des Peupliers
- 4<sup>e</sup> Avenue entre la 41e Rue et la 48<sup>e</sup> Rue
- Fermeture de l'intersection de la 46<sup>e</sup> Rue et la 4<sup>e</sup> Avenue

## CONDITIONS DE CIRCULATION

Du mercredi 21 mai au 21 juin 2025

## Phase 1 (21 mai au 21 juin)

Fermeture de la 4<sup>e</sup> Avenue à l'intersection de la 25<sup>e</sup> Rue jusqu'à la rue des Peupliers Est

• Détour via la 25e Rue et la 1<sup>re</sup> Avenue.

Fermeture de la 4<sup>e</sup> Avenue à l'intersection de la 41<sup>e</sup> Rue jusqu'à la 48<sup>e</sup> rue Est

- Détour en direction nord via la 41<sup>e</sup> Rue Est, le boulevard Henri-Bourassa et la 46<sup>e</sup> Rue Est.
- Détour en direction sud via la 48<sup>e</sup> Rue, la 5<sup>e</sup> Avenue et la 47<sup>e</sup> Rue.

Les cyclistes au nord seront dirigés vers la 5<sup>e</sup> Avenue et vers le corridor des Cheminots.

Les cyclistes au sud seront dirigés vers la 22<sup>e</sup> Rue, l'avenue du Mont-Thabor et le corridor des Cheminots.

Le trottoir ouest sur la 4<sup>e</sup> Avenue sera accessible en tout temps aux piétons.

Aucune entrave dans les rues transversales EST-OUEST à la 4<sup>e</sup> Avenue. (Excepté la 46<sup>e</sup> rue et la rue des Bouleaux)

## Phase 2 (à partir de 9 h du 6 juin au 21 juin)

Fermeture de l'intersection de la 46<sup>e</sup> Rue et de la 4<sup>e</sup> Avenue

- Détour par la 47<sup>e</sup> Rue Est (Circulation locale)
- Détour par la 41<sup>e</sup> Rue, la 1<sup>re</sup> Avenue et la 46<sup>e</sup> rue (accès autoroute)

L'accès aux commerces est maintenu en tout temps.